



Renseignements sur une saisie

Par **Did22**, le **26/01/2023** à **08:33**

Bonjour

Un huissier est passer pour vouloir saisir mon véhicule de société celui ci étant déjà saisie par le tribunal des commerces pendant 2 ans je voulais savoir si on pouvait me le retirer malgré ca.

Cordialement

Par **amajuris**, le **26/01/2023** à **15:50**

bonjour,

comme ce véhicule ne vous appartient pas, il peut-être saisi ou immobilisé.

continuez-vous à payer les mensualités ?

selon votre message, vous disposez toujours du véhicule, l'utilisez-vous ?

Salutations